



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

**Province de Québec
Comté de Témiscamingue
Municipalité de Lorrainville**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, le **lundi 1^{er} novembre 2022 à 18 h 30**, dûment convoquée et tenue selon la loi maintenant devant public, à la **salle du conseil** situé au 2, rue St-Jean-Baptiste à Lorrainville. Lors des séances, toutes les personnes présentes doivent respecter les mesures sanitaires en vigueur. Le prolongement de l'état d'urgence est jusqu'à nouvel ordre, par l'arrêté ministériel 2022-035.

Sont présents :

M^{me} Aline Beauregard, conseillère n^o 1
M^{me} Nathalie Goulet, conseillère n^o 2
M^{me} Virginie Plumier, conseillère n^o 3
M. Simon Mayer, conseiller n^o 4
M. Gabriel Girard, conseiller n^o 6

Est absente :

M^{me} Cindy Paquin, conseillère n^o 5

Formant quorum sous la présidence de M. Simon Gélinas, maire

Présence également de M^{me} Lynda Gauvin, directrice générale/
greffière-trésorière.

8690-11-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Constater que l'avis de convocation a été signifié;
3. Octroyer un contrat pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur (droit de veto);
4. Période de questions portera exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
5. Levée de la séance.

« Adopté »

Constater que l'avis de convocation a été signifié

L'avis de convocation a été signifié par courriel le 28 octobre 2022 aux élus. Tous les élus confirment l'avoir bien reçu.



No de résolution
ou annotation

8691-11-22



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Octroyer un contrat pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur (droit de veto)

La résolution n° 8685-10-22 visant à octroyer un contrat pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur a été adoptée lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022;

M. Simon Gélinas, maire a exercé son droit de veto prévu à l'article 142 du Code municipal;

M. le Maire explique le motif pour lequel il a exercé son droit de veto;

Cette disposition de la Loi prévoit, dans un tel cas, que la décision doit être à nouveau soumise, à la prochaine séance du conseil, ou, après avis, à une séance extraordinaire, pour reconsidération par le conseil;

La résolution n° 8685-10-22 est donc présentée à nouveau au conseil pour que les membres votent à nouveau sur celle-ci :

Octroyer un contrat pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a reçu deux soumissions pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur :

- Transport Beulé au montant de 49 360.85 \$ excluant les taxes;
- Transport D. Barrette au montant de 49 500 \$ excluant les taxes;

Il est proposé par M^{me} Virginie Plumier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville octroi le contrat du prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur à Transport Beulé au coût de 49 360.85 \$, excluant les taxes;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville rembourse les coûts à même le règlement d'emprunt jusqu'à concurrence du montant disponible et que soit utilisé le montant restant au budget provenant du compte # 02-32000-639 abat poussière pour payer la différence.

Le vote est demandé par M. Simon Gélinas, maire.

Pour : aucun

Contre : les conseillers/conseillères, M^{me} Aline Beauregard, M^{me} Nathalie Goulet, M^{me} Virginie Plumier, M. Simon Mayer, M. Gabriel Girard.



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

EN CONSÉQUENCE, cette résolution est réputée n'avoir jamais été valablement adoptée.

8692-11-22

Octroyer un contrat pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville désire conclure un contrat de gré à gré pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a reçu deux soumissions pour le prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur :

- Transport Beulé au montant de 49 360.85 \$ excluant les taxes;
- Transport D. Barrette au montant de 49 500 \$ excluant les taxes;

ATTENDU qu'en vertu de la clause 10.1 de la Politique de gestion contractuelle, dans le cadre de l'octroi d'un contrat de gré à gré, la municipalité peut favoriser l'achat local;

ATTENDU le faible écart entre la soumission de Transport D. Barrette et celle de Transport Beulé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Mayer et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville octroi le contrat du prolongement de la rue Falardeau jusqu'à la rue Bellehumeur à Transport D. Barrette au coût de 49 500 \$, excluant les taxes;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville rembourse les coûts à même le règlement d'emprunt jusqu'à concurrence du montant disponible et que soit utilisé le montant restant au budget provenant du compte # 02-32000-639 abat poussière pour payer la différence.

« Adopté »

Période de questions

Il n'y a aucune personne dans l'assistance.

8693-11-22

Levée d'assemblée

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 39.

« Adopté »

3719



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

Simon Gélinas
Maire

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

« Je, Simon Gélinas, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal. »

